

ESS FRANCE SALUE LA MÉMOIRE DE LIONEL JOSPIN

Réuni en Bureau ce lundi 23 mars 2026, ESS France souhaite rendre hommage à la mémoire de Lionel Jospin, Premier ministre de la France de 1997 à 2002. L'héritage de cet homme d'Etat a profondément marqué l'histoire sociale, sociétale et économique de notre pays.

Un engagement en faveur de la justice sociale et de la réduction des inégalités

Le mandat de Lionel Jospin a été marqué par des réformes majeures, aujourd'hui encore au cœur du quotidien des Françaises et des Français, et notamment des plus démunis d'entre eux :

- la réduction du temps de travail à 35 heures, qui est venue redéfinir le partage du temps de travail et de la richesse ;
- la loi contre les exclusions, qui a posé les bases d'une protection sociale renforcée pour les plus vulnérables ;
- la création de la Couverture maladie universelle (CMU) et de la protection complémentaire (CMU-C), garantissant l'accès aux soins pour tous ;
- l'instauration de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), une aide financière pour les personnes âgées confrontées à une perte d'autonomie.

Un soutien au développement de l'économie sociale et solidaire

En nommant Guy Hascoët comme secrétaire d'État à l'Économie solidaire, Lionel Jospin a reconnu le rôle essentiel de l'ESS dans la réponse aux besoins sociaux et environnementaux non couverts par le marché ou l'État. ESS France salue en particulier :

- la création des Emplois jeunes, qui ont permis de professionnaliser et de renforcer les organisations de l'ESS ;
- l'adoption de la loi sur les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ;
- la mise en place du dispositif local d'accompagnement et de l'agrément « entreprise solidaire », précurseur de l'agrément ESUS ;
- le développement de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Des combats en faveur de l'égalité

Lionel Jospin a marqué l'histoire par des combats sociétaux majeurs comme la création du PACS et la loi sur la parité en politique. Ces deux réformes, aujourd'hui incontournables, résonnent avec les principes défendus par l'ESS de soutien à l'émancipation individuelle et collective des personnes et de lutte contre toutes les formes de discrimination.

ESS France

Reconnue par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, ESS France fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que les Chambres régionales de l'ESS, et toute autre personne morale qui souhaite s'investir dans ses activités. Depuis les territoires, jusqu'à l'échelle européenne et internationale, ESS France contribue, depuis plus de vingt ans, au développement de l'ESS dans toutes ses dimensions.

Contacts presse

Antoine Détourné, a.detourne@ess-france.org, 06 74 32 54 94

Charlotte Filaudeau et Sarah Ameline, ess-france@wellcom.fr, 01 46 34 60 60